La réforme du bac – Vers 2021…

Vers la réforme du baccalauréat à la session 2021

Pour ceux qui emprunteront la voie générale, vous préparerez un baccalauréat réorganisé laissant plus de place au contrôle continu au cours des années de première (1re) et de terminale (Tle) et à des épreuves finales en nombre limité en terminale.

- Le bac est obtenu avec une moyenne générale de 10
- Le système actuel de mentions et compensations est maintenu
- Il n'y a pas de note éliminatoire ou plancher
- L'oral de rattrapage est maintenu

RENTRÉE 2018 — **2de**

NOUVEAUTÉS À LA RENTRÉE 2018

- Test numérique de positionnement en français et mathématiques
- Accompagnement sur la maîtrise de l'expression orale et écrite
- Aide à l'orientation vers la 1re (54 h)

La voie générale : UNE SEULE SÉRIE en première et terminale
La voie technologique *conserve ses 8 séries*

RENTRÉE 2019 — **1re** — 28 h de cours

- **Socle de culture commune : 16 h**
- **Disciplines de spécialité : 12 h**
  3 à choisir parmi les 10 proposées
- **Orientation : 1 h 30**
- **Enseignement facultatif : 3 h**
  1 seul à choisir parmi 4 proposés

RENTRÉE 2020 — **Tle** — 27 h 30 de cours

- **Socle de culture commune : 15 h 30**
- **Disciplines de spécialité : 12 h**
  2 à choisir parmi les 3 suivies en 1re
- **Orientation : 1 h 30**
- **2 enseignements facultatifs : de 3 h à 6 h**
  Poursuite de l'enseignement choisi en 1re
  1 enseignement de plus à choisir parmi 3 proposés

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL 2021

LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BAC

Les épreuves terminales 60 % de la note

- **Fin de 1re**
  - **Juin**
    - 1 épreuve anticipée écrite et orale de français
- **Année de Tle**
  - **Printemps**
    - 2 épreuves écrites sur les spécialités choisies
  - **Juin**
    - Une épreuve de philosophie
    - Un oral de 20 minutes préparé au cours du cycle terminal

Contrôle continu 40 % de la note

- En 1re et Tle
  - épreuves communes dans les disciplines étudiées
  - Une prise en compte des bulletins pour une part limitée dans la note finale

Le dossier complet baccalauréat 2021 est à télécharger sur le site education.gouv.fr